

## XXIX<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE A

### LECTURES

#### [Is 45, 1.4-6](#)

Ainsi parle le Seigneur à son messie, à Cyrus, qu'il a pris par la main pour lui soumettre les nations et désarmer les rois, pour lui ouvrir les portes à deux battants, car aucune porte ne restera fermée : « À cause de mon serviteur Jacob, d'Israël mon élu, je t'ai appelé par ton nom, je t'ai donné un titre, alors que tu ne me connaissais pas. Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre : hors moi, pas de Dieu. Je t'ai rendu puissant, alors que tu ne me connaissais pas, pour que l'on sache, de l'orient à l'occident, qu'il n'y a rien en dehors de moi. Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre. »

#### [Ps 95 \(96\), 1.3, 4-5, 7-8, 9-10ac](#)

*R/ Rendez au Seigneur la gloire et la puissance.*

- Chantez au Seigneur un chant nouveau, chantez au Seigneur, terre entière, racontez à tous les peuples sa gloire, à toutes les nations ses merveilles !
- Il est grand, le Seigneur, hautement loué, redoutable au-dessus de tous les dieux : néant, tous les dieux des nations ! Lui, le Seigneur, a fait les cieux.
- Rendez au Seigneur, familles des peuples, rendez au Seigneur la gloire et la puissance, rendez au Seigneur la gloire de son nom. Apportez votre offrande, entrez dans ses parvis.
- Adorez le Seigneur, éblouissant de sainteté : tremblez devant lui, terre entière. Allez dire aux nations : « Le Seigneur est roi ! » Il gouverne les peuples avec droiture.

#### [1 Th 1, 1-5b](#)

Paul, Silvain et Timothée, à l'Église de Thessalonique qui est en Dieu le Père et dans le Seigneur Jésus Christ. À vous, la grâce et la paix. À tout moment, nous rendons grâce à Dieu au sujet de vous tous, en faisant mémoire de vous dans nos prières. Sans cesse, nous nous souvenons que votre foi est active, que votre charité se donne de la peine, que votre espérance tient bon en notre Seigneur Jésus Christ, en présence de Dieu notre Père. Nous le savons, frères bien-aimés de Dieu, vous avez été choisis par lui. En effet, notre annonce de l'Évangile n'a pas été, chez vous, simple parole, mais puissance, action de l'Esprit Saint, pleine certitude.

#### [Mt 22, 15-21](#)

En ce temps-là, les pharisiens allèrent tenir conseil pour prendre Jésus au piège en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. Alors, donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? » Connaissant leur perversité, Jésus dit : « Hypocrites ! pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'un denier. Il leur dit : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

+

*Eschau-Ohnheim-Fegersheim, samedi-dimanche 21-22 octobre 2023  
(< homélie du 17/10/2020)*

Chers frères et sœurs dans le Christ,

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Voilà une phrase simple et pourtant étonnante, qui a laissé une profonde trace dans l'histoire de notre civilisation. Elle invite à bien distinguer d'une part l'ordre politique, les choses d'ici bas dans leur mode de fonctionnement naturel, et d'autre part l'ordre spirituel. Obéir à Dieu et obéir à César, ce n'est pas une opposition, c'est une conjonction, il faut l'un et l'autre. Jésus résout d'une manière formidable la problématique que Ses adversaires Lui ont soumise. Il montre Sa profonde sagesse, tout en dénonçant l'hypocrisie de la question.

« Rendez à César ce qui est à César », voilà une invitation à obéir avec honnêteté aux lois civiles, jusqu'à payer l'impôt – une obéissance loyale, mais qui ne nous dispense pas d'une certaine vigilance et d'un discernement, surtout à notre époque où des cas de conscience peuvent se présenter. Certains actes contraires à la loi morale sont autorisés, et parfois même encouragés par la loi civile – et pour cela, notre foi doit nous donner le courage de résister, de penser et d'agir autrement. Nous ne pouvons pas être complices de mensonges. N'hésitons pas à demander à l'Esprit-Saint, qui nous a remplis de Ses dons dans le sacrement de la Confirmation, de nous faire grandir en sagesse et en intelligence, pour que notre cœur soit toujours illuminé par la vérité de la foi.

« Rendez à Dieu ce qui est à Dieu » – c'est surtout sur ce point que Jésus nous invite à progresser. Ce que Dieu attend de nous, c'est que nous nous donnions à Lui avec un cœur sincère, un cœur qui cherche vraiment à Lui plaire. « Cette effigie, de qui est-elle ? » Le Seigneur nous a créés à Son image, Il attend donc que nous nous rendions à Lui, que nous cherchions le chemin de la parfaite ressemblance, en exerçant les vertus qu'Il met en notre cœur. C'est cela, « rendre à Dieu ce qui est à Dieu ». Saint Paul évoquait, dans la seconde lecture, ces vertus de foi, d'espérance et de charité qui nous font vivre en enfants de Dieu : « nous nous souvenons que votre foi est active, que votre charité se donne de la peine, que votre espérance tient bon en notre Seigneur Jésus Christ. »

Cherchons donc ce chemin de la ressemblance, en nous unissant profondément au Christ par cette Eucharistie. Lui seul S'est entièrement donné au Père, dans une offrande d'amour parfaite. Par notre prière fervente, participons à cette offrande, connectons-nous à Jésus par la foi et l'espérance. Alors, en union à Lui, nous deviendrons capable d'une charité, d'un amour qui transparaîtra au travers de tous nos actes, et nous deviendrons de meilleurs témoins de Sa vérité. En Jésus, goûtons dès aujourd'hui la pleine joie des enfants de Dieu, cette joie que le monde ne connaît pas, et que personne ne pourra jamais nous enlever. AMEN.

P. Jean-Sébastien +